

Diasporas d'Afrique centrale : quelles réalités lors de l'insertion dans la société belge

Rédigé le 18 mars 2009 par : Olivier Duhayon



Depuis des dizaines d'années, la Belgique a tissé des liens spécifiques avec trois pays d'Afrique centrale : le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda. Leurs relations avec la Belgique ont parfois été mouvementées, mais le passé et donc leur histoire commune - qui ne font pas l'objet de cette analyse et sur lesquels nous ne nous pencherons pas ici - ont contribué et contribuent encore actuellement à jeter des ponts entre nos populations.

Depuis de nombreuses années également, des ressortissants de ces trois pays arrivent en Belgique : ils constituent ce qu'on appelle dans le jargon les « Diasporas » burundaise, congolaise et rwandaise, et font de facto partie de la société belge puisqu'ils vivent ici.

BePax a depuis longtemps travaillé sur la situation en Afrique centrale, et a eu l'occasion à maintes reprises d'être en contact avec des membres des Diasporas de ces pays.

La société belge est souvent qualifiée de « multiculturelle ». Mais ce n'est pas nouveau : trop peu de véritables liens sociaux existent entre les différentes populations qui la constituent. Il suffit de se promener dans certains quartiers de Bruxelles par exemple pour s'en rendre compte. C'est pourquoi BePax a décidé de créer une Commission « Diasporas d'Afrique centrale » afin de réfléchir, analyser et agir dans le but d'un meilleur « vivre ensemble », de créer du tissu social.

Cette première analyse est le fruit des réflexions au sein de cette Commission autour de la question des difficultés et/ou facilités que les membres des Diasporas rencontrent lors de leur arrivée et donc de leur insertion dans la société belge.

Premier constat

Lors de nos entretiens avec des membres des Diasporas d'Afrique centrale, des similitudes apparaissent très clairement dans les parcours qu'ils ont connus : les raisons pour lesquelles ils sont arrivés en Belgique, mais aussi les difficultés et/ou facilités rencontrées à cette occasion.

Pourquoi quitter le pays d'origine ?

Une remarque que nous voulons souligner d'emblée : contrairement aux idées reçues dans la population belge, c'est rarement de gaieté de cœur que ces personnes quittent leur pays et donc leurs racines.

Plusieurs raisons poussent ces personnes à quitter leur pays. Sans être exhaustifs, citons les plus courantes.

- Les situations politiques :

Le Burundi, la RDC et le Rwanda ont tous trois connu la guerre, avec toutes les atrocités qui l'accompagnent.

Même si le Burundi et le Rwanda ne sont plus en guerre actuellement, ils sont loin de constituer des démocraties exemplaires, et les droits de l'homme y sont encore souvent bafoués. Quant au Congo, sa partie Est n'est malheureusement toujours pas en paix et des situations de guerre y perdurent.

Pour ces raisons, des ressortissants de ces pays ont voulu ou parfois même ont dû (car menacés de mort) fuir leur pays.

- Les situations économiques :

La situation économique est dramatique en RDC. Alors que le pays est potentiellement très riche par toutes ses ressources naturelles, la plus grande partie de la population vit dans un marasme économique. Et pour l'instant, trop peu de signaux annoncent une amélioration tant espérée et promise par le chef de l'Etat.

Le Burundi et le Rwanda connaissent une certaine reconstruction du pays, et l'économie s'améliore tout doucement, mais seule une petite partie privilégiée de la population, bien souvent proche des responsables politiques, en profite.

Voulant tenter leur chance en « Occident », dans cette société la plupart du temps considérée par les pays moins développés comme un eldorado, des ressortissants arrivent en Belgique.

- Le regroupement familial :

Pour diverses raisons, il arrive que des familles soient séparées, un ou des membres vivant en Belgique et le reste de la famille étant toujours en Afrique centrale. Citons deux cas de figure, mais il en existe évidemment d'autres : pour des raisons économiques, le père est parti en Europe pour travailler et espérer pouvoir envoyer de l'argent à sa famille restée en Afrique ; si le père a bien réussi, il arrive qu'il souhaite que le reste de la famille le rejoigne pour s'installer. Un autre exemple : pour raison de guerre, la femme et les enfants ont réussi à fuir le pays ; quelques temps après, le mari souhaite rejoindre sa famille.

- Les études supérieures :

Ce cas de figure est bien connu, de nombreux étudiants de divers pays viennent se spécialiser en Belgique notamment. Parmi eux, des étudiants d'Afrique centrale.

- Les raisons médicales :

Il s'agit peut-être là d'une raison méconnue, mais il arrive par exemple que pour subir un traitement délicat ou rare, un ressortissant d'Afrique centrale reçoive l'autorisation de faire le voyage jusqu'en Belgique. Parfois, si le traitement demande du temps, il arrive aussi qu'un regroupement familial puisse avoir lieu par la suite.

Comment se passe l'insertion dans la société belge ?

Nous ne pourrions évidemment pas envisager ici tous les cas de figure dans la réponse à cette question, tant il y aurait à dire, mais nous souhaitons mettre quelques points en exergue :

- Dans le domaine de la santé :

lorsque les ressortissants d'Afrique centrale font leur demande pour venir s'installer chez nous, un test HIV prouvant leur séronégativité est exigé. Cette demande peut être perçue comme étant une ségrégation dès le début de la procédure.

- Dans le domaine administratif :

les citoyens belges de naissance savent déjà à quel point les démarches administratives peuvent causer bien des soucis. Il est dès lors facile d'imaginer les difficultés auxquelles les arrivants en Belgique peuvent être confrontés, surtout quand on ne connaît pas vraiment les institutions et structures belges, et encore moins leur fonctionnement. D'autant plus difficile pour ces personnes qui proviennent de pays où la culture orale est largement prédominante par rapport à la culture écrite.

- La recherche d'un logement :

il n'est pas rare que les ressortissants étrangers se voient refuser la location d'un logement tout simplement pour racisme ou xénophobie (les propriétaires étant parfois très réticents,

souvent par préjugés : « ces locataires ne respecteraient pas la propreté des locaux, ne paieraient pas en temps et en heure, seraient plus bruyants... »).

- La recherche d'un travail :

c'est peut-être le domaine où les difficultés sont les plus élevées en Belgique, soit à cause de racisme ou xénophobie, soit aussi à cause de préjugés : « un travailleur africain risque d'être moins efficace qu'un travailleur belge... ».

Ce que nous avançons là a d'ailleurs déjà été prouvé en Belgique par des enquêtes montrant bien cette ségrégation à l'embauche.

- Education des enfants :

le déracinement n'est jamais facile pour personne, qui plus est pour des enfants ou des adolescents. Ils se retrouvent souvent confrontés très directement à des différences flagrantes entre deux mini-sociétés : l'école et la famille, chacune avec leur mode de vie. L'école de culture « occidentale », européenne, la famille de culture africaine.

Les adolescents nés en Belgique de parents de ces Diasporas sont donc belges. Certains de ces « ados » - même s'ils semblent de prime abord bien « intégrés » dans leur classe, leur groupe d'amis – confient parfois leur mal-être dû à leur identité confuse : « à cause de ma peau, je ne suis pas considéré tout de suite comme Belge, je dois toujours expliquer ma situation, et en même temps ma famille a des racines dans un pays que je ne connais pas... je ne sais plus qui je suis !... ».

Quels rapports avec les autres membres des Diasporas ?

On peut l'imaginer aisément, lorsque des personnes quittent leur pays pour des raisons politiques ou de guerre avec d'autres pays, il n'est pas du tout évident que ces gens – qui se retrouvent en Belgique dans la même société – se côtoient. Certains sont politisés, appartiennent à des mouvances politiques de leur pays d'origine, ce qui ne contribue généralement pas à faciliter les rencontres.

Conclusion

Il est important de créer des espaces de rencontres dans le but de mieux se connaître, mieux cerner les réalités que vivent les ressortissants étrangers quand ils arrivent en Belgique. Qu'ils soient du Congo, du Burundi ou du Rwanda, bien souvent les témoignages vont dans le même sens, les difficultés rencontrées sont en grande partie identiques. Donner à ces personnes la possibilité de se rencontrer, de dialoguer, est la plupart du temps déjà considéré comme positif et même bénéfique pour elles. Cela permet également de mieux se comprendre.

BePax et spécialement la Commission Diasporas d'Afrique centrale sont convaincus de l'importance et de la pertinence de sensibiliser la population belge à ces réalités vécues, dont certaines seront d'ailleurs approfondies par la Commission.

Les différences culturelles qui existent ne doivent sûrement pas être niées, mais vues au contraire comme sources de richesses pour la société belge multiculturelle.

Enfin, et nous le savions en commençant ce projet, les relations entre membres de ces Diasporas d'Afrique centrale, d'un même pays ou entre les différents pays, sont trop souvent réduites à peu de choses... La Commission Diasporas travaillera également sur ce sujet et y consacra une prochaine analyse.

Illustration : Antonio Cruz/ABr



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120